ENVIRONNEMENT

Climat, pollutions, ressources naturelles, biodiversité, économie circulaire

BIEN L'INTÉGRER DANS VOS CONSULTATIONS

www.syndex.fr

Février 2024

ENVIRONNEMENT

Climat, pollutions, ressources naturelles, biodiversité, économie circulaire

BIEN L'INTÉGRER DANS VOS CONSULTATIONS

Ce document a été conçu pour vous guider dans votre compréhension et votre appropriation de vos prérogatives environnementales.

Que ce soit dans vos consultations, dans vos négociations ou pour vous former, Syndex vous accompagne.

Contactez-nous !

L'ENVIRONNEMENT : UNE PRÉOCCUPATION DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE EN ENTREPRISE

Face à l'urgence climatique et écologique, les entreprises doivent s'adapter et prendre en compte l'impact de leurs activités sur l'environnement pour contribuer à sa préservation.

QUATRE **DOMAINES À INTERROGER**

Les entreprises sont aujourd'hui appelées à s'interroger sur la façon dont elles produisent et sur ce qu'elles produisent. L'enjeu ? Limiter leur empreinte environnementale et s'engager dans la transition écologique.

- Quel est le niveau de leurs émissions de gaz à effet de serre ?
- Leur activité affecte-t-elle la biodiversité animale et végétale ?
- L'entreprise est-elle à l'origine de pollutions durables de l'eau, de l'air ou du sol ?
- Comment contribue-t-elle à préserver les ressources épuisables (recyclage, économie circulaire) ?

QUEL RÔLE POUR LE CSE ?

Parce qu'il représente les salariés, le CSE a son mot à dire sur l'impact environnemental de l'entreprise et sur la manière dont elle prépare sa transition écologique.

Le CSE dispose de trois leviers d'action :

 # PRENDRE POSITION lors des consultations, en examinant les enjeux environnementaux auxquels l'entreprise fait face et les conséquences sociales et économiques qui en découlent.

 # INCLURE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES NÉGOCIATIONS, notamment celles sur la gestion des emplois et des parcours professionnels, la mobilité, le télétravail, l'intéressement, les rémunérations.

 # ALERTER en activant le droit d'alerte du CSE « en cas de risque grave pour la santé publique et l'environnement ».

 # ACCOMPAGNER les changements en anticipant les conséquences sur les conditions de travail nées des mesures d'adaptation au réchauffement climatique.

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Vous vous demandez comment peser sur les choix de votre entreprise pour limiter leur impact environnemental ?

NOS TRAVAUX S'ADAPTENT À VOS BESOINS

Nous préparons notre intervention en partant de vos besoins et de votre contexte :

- approche ciblée selon les axes définis avec vous ;
- approfondissement de thèmes en fonction du calendrier de négociation ;
- intervention de spécialistes en cas de besoin.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

- Formations.
- Diagnostic et analyse des reportings et politiques d'atténuation et adaptation au changement climatique.
- Aide à la rédaction d'avis.
- Appui à la négociation de projets d'accords avec une dimension environnementale (GEPPMM, plan de mobilité, accord télétravail, intéressement, NAO, etc.) et formulations de propositions d'amélioration.

QUELS ENJEUX EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ?

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

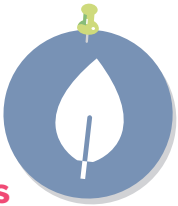

Limiter les impacts environnementaux de l'entreprise

Climat, pollution, logistique, mobilité, énergie, eau, utilisation durable des ressources, matières premières, biodiversité

AVEC SYNDEX :

> Ayez une vision globale des interactions entre l'entreprise et l'environnement.

> Identifiez les enjeux environnementaux selon l'activité de l'entreprise et sa filière d'appartenance.

> Évaluez leur importance pour l'entreprise.

> Formulez dans votre avis des pistes d'action et préconisations pour améliorer la prise en compte du sujet environnemental par l'entreprise.

>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA À PRÉPARER LES NÉGOCIATIONS SUR LA BDESE OU LE PLAN DE MOBILITÉ !

EXEMPLE// DIAGNOSTIC

Interroger l'empreinte écologique de son entreprise

Comprendre l'impact d'une entreprise sur l'environnement revient à déterminer ce qui, dans son activité ou son fonctionnement, est émetteur de gaz à effet de serre ou source de pollutions durables, mais aussi de quelle manière ses produits et services concourent à la dégradation de l'environnement.

Il s'agit aussi de s'interroger sur la place que l'entreprise accorde à l'environnement dans sa gestion, et sur sa sensibilité à la transition écologique :

> **que fait-elle pour atténuer son impact environnemental** ? Cela peut être par le choix de matériaux plus « propres » ou d'un approvisionnement local, l'adoption d'un plan de mobilité, etc. ;

> **doit-elle s'adapter ?** l'enjeu est alors de savoir comment elle finance sa transition (et quelles sont ses marges de manoeuvre) et comment elle adapte les compétences de ses salariés.

Le diagnostic environnemental développé par Syndex aide les CSE à répondre à ces questions et ainsi à prendre en main leurs nouvelles prérogatives environnementales.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

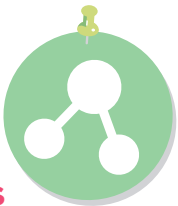

Évaluer les actions de l'entreprise en matière de transition écologique

Bilan des émissions de gaz à effet de serre, greenwashing, neutralité carbone, normes, mutations, atténuation, adaptation

AVEC SYNDEX :

> Analysez le volume et la source des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

> Déterminez les impacts à court, moyen et long terme de la transition écologique sur l'entreprise (activité, modèle économique), les salariés (emploi, compétences, réorganisations, partage de la valeur…) et leurs conditions de travail.

> Identifiez ce que l'entreprise entreprend pour adapter ses équipements, ses produits et ses services au changement climatique : investissements, projets de réorganisation, etc.

> Formulez des pistes d'action et préconisations.

EXEMPLE // TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

Accompagnement d'une équipe d'élu·e·s

Une entreprise concernée par la transition écologique communique sur sa politique climat et son objectif de neutralité carbone en 2050. Elle entame, par ailleurs, un virage stratégique pour reconfigurer ses activités.

Lors des expertises récurrentes, Syndex a pu :

> mettre en évidence que les engagements de l'entreprise sur la neutralité carbone excluaient les émissions indirectes liées à l'utilisation des produits, alors que ces dernières représentent 90% des émissions de l'entreprise ;

> identifier les principales règlementations climat auxquelles l'entreprise doit faire face ;

> faire le lien avec les perspectives d'évolution des marchés, des concurrents ;

> analyser les relais de croissance possibles pour l'entreprise, et les impacts en termes de rentabilité, d'organisation, d'emploi et de compétences.

TRANSITION JUSTE, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Garantir l'employabilité des salariés

Anticipation, plan de formation, GEPPMM, compétences, qualifications, métiers en tension, rémunérations, transition juste

AVEC SYNDEX :

> Anticiper les impacts de la transition écologique sur l'entreprise, ses produits et ses services.

> Identifier les risques / opportunités pour les salariés en termes d'évolution de l'emploi et des compétences.

> Formulez des propositions d'outils d'accompagnement : formation, mobilité, recrutement, organisation du travail, reconnaissance…

>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA
À PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR
LA GEPPMM !

EXEMPLE // GEPPMM

Anticiper la transformation des compétences

Dans une entreprise où l'adaptation à la transition écologique nécessite de faire évoluer les compétences, le CSE s'est appuyé sur les travaux de l'expert lors des consultations récurrentes pour accompagner la gestion des emplois et des parcours professionnels :

> la consultation sur les orientations stratégiques les a aidés à décrypter la stratégie, à identifier ses déclinaisons dans les activités et à préciser le calendrier de la transition ;

> la consultation sur la situation financière a permis d'analyser les besoins de financement au regard des investissements nécessaires et des moyens disponibles pour accompagner la transition ;

> la consultation sur la politique sociale a été l'occasion d'évaluer l'adéquation de la politique sociale à la stratégie (formation, recrutement, etc.) et d'identifier les manques.

Les élus ont ainsi pu formuler des propositions d'amélioration.

QUEL CADRE POUR L'INTERVENTION DE L'EXPERT ?

Consultations obligatoires

Le recours à l'expert est prévu pour les consultations obligatoires du CSE. Les expertises sur la politique sociale et la situation économique et financière sont prises en charge à 100% par la direction, celle sur les orientations stratégiques à 80%.

Consultations ponctuelles

L'expert peut intervenir auprès du CSE pour analyser les conséquences d'un projet important au regard des engagements environnementaux de l'entreprise.

Accompagnement à la négociation

GEPP, BDESE, plan de mobilité, etc. : l'expert peut accompagner les IRP dans un cadre contractuel pour préparer les négociations. Son intervention est alors à la charge du CSE.

Formation

Le thème de l'environnement est intégré à la formation économique des nouveaux élus pour laquelle les membres du CSE disposent d'un congé de 5 jours renouvelable tous les 4 ans.

Formation Prérogatives environnementales et enjeux pour les CSE Syndex > 1 journée pour savoir comment utiliser vos prérogatives.
Organisme de formation, Syndex est certifié Qualiopi.

5 BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À SYNDEX

1

Le seul cabinet d'expertise présent partout en France et en Europe.

2

Plus de 50 ans d'expérience dans le dialogue social.

3

420 salariés engagés à vos côtés dans la durée.

4

Des profils d'experts adaptés à vos besoins (économistes, ergonomes, experts comptables, experts du social, psychologues du travail, spécialistes de la transition écologique...)

5

Des solutions pour toutes vos situations : expertises, accompagnement, formations.

CONTACTEZ-NOUS !

Syndex AQUITAINE
Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59
contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN
Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24
contact-auv@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE
Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex CENTRE VAL DE LOIRE
Tél. : 06 17 62 53 76
contact-centre@syndex.fr

Syndex GRAND-EST
Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 44 72 61
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-grandest@syndex.fr

Syndex HAUTS-DE-FRANCE
Lille - Tél. : 03 20 34 01 01
contact-hdf@syndex.fr

Syndex ÎLE-DE-FRANCE
Paris - Tél : 01 44 79 13 00
contact@syndex.fr

Syndex NORMANDIE
Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 14 99 50 50
contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE
Montpellier - Tél. : 07 61 03 42 78
contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES
Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20
contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE POITOU-CHARENTES
Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE-ALPES CÔTE-D'AZUR
Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 93 73 53
contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE-ALPES
Villeurbanne
Tél. : 04 72 56 22 90
contact-ra@syndex.fr

SSCT
Tél. : 01 44 79 15 20
contact-ssct@syndex.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE
Tél. : +33 6 70 88 64 30
contact-nc@syndex.fr

RÉUNION
Tél. : +33 6 30 04 63 47
contact.reunion@syndex.fr

ANTILLES
Tél. : +33 6 70 88 43 45
+33 6 63 07 05 97
contact@syndex.fr

EUROPE
contact-europe@syndex.fr

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, EXPERT CSE ET SSCT, HABILITÉ EN ORGANISATION DU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
22, rue Pajol - CS 3001
75876 Paris cedex 18
Tél. 01 44 79 13 00
www.syndex.fr

Syndex, Service communication-Documentation - Photos : C. Testa, L. Villeret - Février 2024